

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>16 mai 2018</i>	Dossier complet le : <i>23 Mai 2018</i>	N° d'enregistrement : <i>F.976 12.P.00207</i>

1. Intitulé du projet
Travaux de restructuration du site du Puits des Anglais - Le Baril - Commune de Saint-Philippe

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : *SPL Maraina*
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : *Frédéric MOUTAMA*

RCS / SIRET :

5	2	0	6	6	4	0	0	4	0	0	0	3	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : *SPL*

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) au tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11.b.	Extension restaurant + boutique artisanat, extension de la piscine, ajout de kiosques
13.	
18.	
19.	
24.b.	Rechargement de la plage qui jouxte le bassin naturel
41.a.	Selon volume définitif de piscine possible volume de prélèvement et rejet > 30 m3/h
44.d.	Création d'un système d'assainissement pour le restaurant et les toilettes
	Déplacement de l'aire de stationnement pour 66 équivalents voitures
	Zone de loisirs

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La commune de Saint-Philippe souhaite valoriser le site du Puits des Anglais afin d'appuyer les atouts de sa situation qui lui confère un potentiel de développement touristique élevé. La mission de Maîtrise d'Ouvrage déléguée a été confiée à la SPL Maraina.

Le patrimoine culturel et naturel de la commune est riche mais encore trop peu valorisé. En particulier, le développement d'une activité balnéaire constitue un enjeu majeur pour attirer des visiteurs et des touristes ainsi que pour proposer un espace récréatif pour la vie de la commune.

Le programme d'aménagement du site du Puits des Anglais vise à renforcer la valeur récréative et touristique du lieu. Les actions du programme sont :

- Suppression de la voie de circulation qui ceinture la plaine centrale
- Déplacement du parking pour les véhicules légers du centre vers l'est du site
- Rénovation et extension de l'espace de restauration
- Extension de la piscine artificielle

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants:

- Décloisonner les différents espaces et donner une unité à l'ensemble de l'espace ;
- Renforcer et réhabiliter la fonction balnéaire du site ;
- Sécuriser et rendre attractif et agréable le cheminement sur le site ;
- Fixer les visiteurs sur le site en proposant usages et activités ;
- Valoriser les patrimoines naturel et culturel du site ;
- Proposer un espace de vie facilitant la détente et l'échange ;
- Créer de la valeur localement par la création d'emplois.

Ainsi, les aménagements viendront renforcer l'attrait du site en augmentant légèrement sa fréquentation (jours de week-end et vacances) tout en améliorant la qualité environnementale et culturelle. Les fonctionnalités de loisirs et détente seront consolidées tout en limitant les surfaces construites et l'imperméabilisation des sols.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront menés de sorte à minimiser l'impact sur l'environnement. Une charte de chantier vert sera incluse au marché des entreprises attributaires.

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 mois découpée en 5 phases :

1. Stationnement
2. Restaurant, boutique artisanat, kiosques et cheminement piéton
3. Réhabilitation du snack en toilettes et réalisation de l'assainissement
4. Esplanade et piscine
5. Voie d'accès à l'esplanade en enrobé

Ce phasage permet de réduire les nuisances tant au niveau organisationnel qu'environnemental en réduisant les zones de chantier effectives à chaque étape. Le phasage vise à minimiser les fermetures du site au public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'affluence prévue les jours de week-end est de 800 personnes/jour. Ce chiffre est légèrement supérieur à l'affluence estimée actuelle. L'objectif du projet est avant tout de rendre le site plus qualitatif du point de vue des loisirs et de la dimension écologique.

L'exploitation du site après aménagement restera, au niveau d'affluence près, identique à l'usage actuel. Le site est un pôle de loisirs et de détente à valeur patrimoniale et écologique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau (articles L. 214-1 et suivants)
- Concession d'Occupation du Domaine Public Maritime, procédure incluant une enquête publique (pour les zones hors parcelles privés communales)
- Concertation au titre des articles L.103-2 et L.103-3 du Code de l'Urbanisme
- Autorisation de l'ABF

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aire de jeux enfants + Pelouse + Espace naturel	300 m ² + 7750 m ² + 21590 m ²
Stationnement + Voirie	2175 m ² + 875 m ²
Snack fermé + terrasse couverte + maison de l'artisanat	50 m ² + 100 m ² + 46 m ²
Toilettes	40 m ²
Piscine + Bassin naturel + Plage	500 m ² + 800 m ² + 500 m ²
Kiosques + Chemins piétons + Esplanade	86 m ² + 1678 m ² + 500 m ²
TOTAL	3,7 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

82 route nationale 2 Baril
97442 Saint-Philippe

Parcelles cadastrales:

14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 -
22 - 23 - 24 - 226 - 262 - 263 et 264
de la feuille 000 AY

Coordonnées géographiques¹ Long. 5° 4' 3" 56 "923 Lat. 2° 1' 2" 09 "574

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est traversé par une zone ZNIEFF Type II. Les constructions dans cette zone sont limitées aux toilettes (40 m ²), une portion de la voirie
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur la côte.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune aire de protection de biotope ne recoupe avec le périmètre du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Philippe est référencée dans la liste des Communes classées en loi littoral diffusée par la DGALN (01/01/2009).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude n'est pas inclus dans une zone de parc national ou autre. Le positionnement du projet par rapport aux zones à proximité est fourni dans l'annexe explicative jointe à ce formulaire.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'intervention se trouve à proximité mais ne modifie pas la cheminée de l'ancienne sucrière du Baril. La cheminée en totalité est classée aux monuments historiques, y compris son terrain d'assiette (cad. AY 83) : inscription par arrêté du 11 juillet 2002.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Saint Philippe possède un PPRN approuvé le 10 mai 2012</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une nappe aquifère est présente à une profondeur de 30 m. Celle-ci n'est cependant pas sollicitée. Ainsi, le projet ne présente pas de point de captage AEP (Alimentation en Eau Potable), ni ne recouvre une zone de protection. Le Puits des Anglais est sur l'emprise du projet mais n'intervient plus dans le cadre du réseau d'AEP de la ville.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La zone d'intervention se trouve à proximité mais ne modifie pas la cheminée de l'ancienne sucrière du Baril. La cheminée en totalité est classée aux Monuments Historiques, y compris son terrain d'assiette (cad. AY 83) : inscription par arrêté du 11 juillet 2002. L'aménagement du site du Puits des Anglais constitue une opportunité de valorisation.</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et les intérêts humains au vu des informations disponibles :

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu marin pour un débit compris entre 30 et 40 m3/h. L'eau est ensuite rejetée dans ce même milieu par la sur-verse de la piscine vers le bassin naturel. Ceci constitue donc une circulation d'eau de mer prélevée puis restituée au milieu marin.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un rechargement de la plage en sable est prévu. Le sable sera acheminé depuis l'extérieur de la zone du site. Volume estimé:100m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements projetés visent à respecter la ZNIEFF type II (n° 040030007) au maximum et à réduire les surfaces imperméabilisées ou construites. Selon les enjeux déterminés par le diagnostic faune/flore, aucune perturbation n'est envisagée, ce même pendant la phase travaux dont le phasage cherche à conserver l'attrait du site (minimiser les fermetures). Cinq espèces végétales présentent un intérêt : - 4 avec un intérêt Modéré (dont 2 complémentaires ZNIEFF) - 1 avec un intérêt Fort (1 spécimen de bois d'éponge, déterminante ZNIEFF)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage futur reste identique à l'état actuel avec une augmentation de la fréquentation. L'objectif reste de conserver et revaloriser le patrimoine culturel et naturel du site pour augmenter sa valeur.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un risque inondation est identifié aux abords de la ravine Bétail à l'Ouest du site. Les aménagements de ce périmètre prévoient seulement une valorisation écologique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif du site est de fournir un espace de loisirs et de détente pour les touristes et résidents. Cela engendre des déplacements, essentiellement en période de vacances et les week-ends. Toutefois, ce trafic est une augmentation du flux actuel.
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de nuisance sonore classée existante aux alentours.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est un pôle de loisirs et de détente diurne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet de l'eau de mer pompée vers la mer via la sur-verse de la piscine vers le bassin naturel.</p> <p>Aucun traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La cuisine et les toilettes génèrent des effluents qui seront traités par la micro station de traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des productions de déchets seront impliquées par l'usage récréatif du site et le point de restauration.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les dispositions prises visent à valoriser et respecter le patrimoine local. Les actions de construction se focaliseront principalement sur la rénovation et la revalorisation des éléments existants. Les choix réalisés permettent de conserver les espaces naturels et la flore locale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage des sols n'est pas modifié car le périmètre d'étude est déjà affecté à une activité balnéaire et touristique. Il n'engendre pas d'impacts sur les zones d'activité environnantes (habitats diffus et agriculture).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures prises visent à limiter l'imperméabilisation des sols et l'empreinte au sol des constructions. L'objectif du projet est de créer un site à la fois attractif et naturel. La qualité naturelle du site est renforcée par le déplacement de la zone de stationnement au plus proche de la RN2 et la valorisation/protection de la ZNIEFF de type II. La construction la plus grande, restaurant et boutique artisanale, est réalisée en dehors de la ZNIEFF de type II. L'agrandissement de la piscine est réalisé sur une zone déjà construite.

L'architecture et les choix constructifs mettent en avant la qualité environnementale du site. Les matériaux sont choisis en accord avec cette volonté.

Le chantier sera conduit avec la mise en place de disposition pour le respect de l'environnement.

Afin de garantir un meilleur assainissement des effluents, la construction d'une micro station de traitement est réalisé.

7. Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon les objectifs du projet, l'état du site actuel et les choix d'aménagement et de conception, le projet tend vers une amélioration de la valeur écologique, patrimoniale et récréative de la zone.

Les dispositions prises favorisent le respect et la conservation du patrimoine écologique du site par rapport à l'existant. Pour cette raison, il nous semble que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Une note est jointe au formulaire. Elle contient les annexes obligatoires et l'ensemble des analyses relatives aux différentes rubriques du formulaire.

Engagement de signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Paul

le, 14 Mai 2018

Signature

SPL MARAINA
Société Publique Locale
38, rue Colbert - 97460 Saint-Paul
Tel : 02 62 91 91 60 - Fax : 02 62 91 91 69
SIRET 520 664 004 00030 - RCS ST DENIS - APE 7490B